

Commune de Genestelle - Conseil Municipal du lundi 1 avril 2019

Présent(e)s : Robert Thiolliere, Rémy Tastevin, Patrice Duplan,, Marlène Hager, Michel Bernard, Alain Riffard, **Absent excusé** : Pierrot Aymard, procuration à Michel Bernard

Absent(e)(s) : Christel Berthod, Mathieu Sautel.,
(quorum 5, présents 6, 1 procuration, majorité 4 voix)

- *Désignation secrétaire de séance* : Rémy Tastevin
- *Compte rendu du Conseil du 25 février 2019* : approuvé
- 1. *Comptes commune 2018* : Présentation du compte de gestion de la trésorerie d'Aubenas en accord avec le compte administratif de la mairie et d'un document synthétique présentant les comptes 2018 en comparaison avec les comptes 2017 et le budget 2019, ainsi qu'un document transmis par la trésorerie situant les comptes de la commune par rapport aux communes de même taille. Le compte de gestion et le compte administratif sont approuvés, et le résultat de fonctionnement affecté aux recettes d'investissement 2019. Le déficit d'investissement est reporté en 2019. L'état de la dette est présenté.
- 2. *Comptes du service eau assainissement 2018* : Présentation du compte de gestion de la trésorerie d'Aubenas en accord avec le compte administratif de la mairie. A noter l'augmentation des dépenses de fonctionnement essentiellement dues à l'augmentation des amortissements (33 329 € de réserves pour renouveler les installations) et le montant important des recettes de fonctionnement lié à la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) versée par les abonnés à l'assainissement de Bise (77 925 €). Le compte de gestion et le compte administratif sont approuvés et le résultat de fonctionnement affecté aux recettes d'investissement 2019. L'excédent d'investissement est reporté en 2019.

Compte Principal 2018	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	235 322,92 €	334 494,29 €	99 171,37 €
Investissement	183 973,22 €	98 353,59 €	-85 619,63 €
Total	419 296,14 €	432 847,88 €	13 551,74 €
Compte Eau Assainissement 2018	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	47 151,48 €	117 049,68 €	69 898,20 €
Investissement	144 461,81 €	231 663,69 €	87 201,88 €
Total	191 613,29 €	348 713,37 €	157 100,08 €

Résultats de clôture	Solde fin 2017	- part affectée À l'investissement (résultat Fonct 2017)	+ résultat 2018	= solde fin 2018
Compte principal	221 595,69 €	-67 095,69 €	13 551,74 €	168 051,74 €
Compte eau assainissement	-68 026,55 €	-1 302,05 €	157 100,08 €	87 771,48 €
Total	153 569,14 €	-68 397,74 €	170 651,82 €	255 823,22 €
Compte au trésor fin 2018				188 606,65 €

Remboursement prêts	Montant prêt – taux Montant Participation	Durée	Capital reste dû Au 31/12/2018	Remboursement Capital 2019	Capital restant dû Au 31/12/2019
Commune : logement école	42 000 € / 15 ans / 3,55%	2008 – 2022	12 033,21 €	3 030,09 €	9 003,12 €
SDE07 dissimulation BT Genestelle	12794,21 € sur 15 ans	2010 – 2024	5 117,70 €	852,95 €	4 264,75 €
SDE07 extension BT poste Genestelle	1676,08 € sur 15 ans	2010 – 2024	670,44 €	111,74 €	558,70 €
SDE07 extension BT H2 727 Genestelle	5085,96 € sur 10 ans	2013 – 2022	2 034,40 €	508,60 €	1 525,80 €
SDE07 dissimulation BT Bise	70195,50 € sur 10 ans	2020 – 2030	70 195,50 €	0,00 €	70 195,50 €
travaux commune (rénovation bâtiments)	100 000 € / 15 ans à 1,5%	2019 – 2034			100 000,00 €
Total commune			90 051,25 €	4 503,38 €	185 547,87 €
Eau Genestelle	50 000 € / 15 ans / 4,22%	2006 – 2020	8 318,66 €	4 077,16 €	4 241,50 €
Assainissement Bise	50 000 € / 15 ans / 1,5%	2017 – 2032	45 833,35 €	3 333,32 €	42 500,03 €
Assainissement Bise	150 000 € / 2 ans / 0,77%	2017 – 2019	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €
Total Eau assainissement			204 152,01 €	157 410,48 €	46 741,53 €

3. *Fiscalité 2019* : Il est décidé du maintien des taux 2018 ; à noter la réévaluation des bases de 2,2%

	Base prévisionnelle 2019 (+2,2%)	Taux communaux	Produit 2019 prévisionnel
TH Taxe d'Habitation	377 900	8,72%	32 953
TFB Taxe Foncière Bâti	236 900	11,60%	27 480
TFNB Taxe Foncière Non Bâti	12 300	86,49%	10 638
TOTAL			71 072

4. *Admissions en non valeurs* : Sur proposition de la trésorerie, il est décidé d'admettre en « non valeur » des dettes difficilement recouvrables et inférieures au seuil de déclenchement de poursuites pour 15,51 € sur le budget commune et 116,05 € sur le budget eau-assainissement.
5. *Demandes de subvention* : Après présentation des différents courriers de demande, il est décidé d'attribuer 100 € pour la radio associative Fréquence 7. Les demandes éventuelles des associations locales seront examinées au cas par cas.
6. *Chauffage bois bâtiment mairie* : Les propositions d'avenant au marché de maîtrise d'œuvre décidant de la rémunération définitive du maître d'œuvre et d'avenant à la convention avec le SDE07 suite à l'Avant Projet Définitif (APD) prennent en compte le nouveau montant de l'opération suite à l'Avant Projet Définitif validé lors du précédent Conseil. Le montant est porté à 132 974 €HT dont 111 361 €HT de travaux, 13 904 €HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre. Le démarrage des travaux est reporté à juin 2019 et la réception début octobre 2019. La consultation des entreprises sur achatpublic.com doit durer du 29 mars au 18 avril et le choix du prestataire se faire le 29 avril dans les locaux du SE07.
Lors d'une rencontre ce mercredi 28 mars, il a été vu avec les services de la DRAC les précautions à prendre pour les travaux et les demandes à leur transmettre pour intervenir sur un bâtiment inscrit aux monuments historiques. Les projets d'avenant sont approuvés.
7. *Rénovation bâtiments : Marchés de Maîtrise d'œuvre, contrôle technique et coordination SPS*: Il est rappelé que la CCBA nous assisté pour rédiger le DCE (Documents de Consultation des Entreprises). Le résultat de la consultation (ouverture des plis dématérialisés le 25 mars 2019) est le suivant :

Marché	Nb de retraits DCE	Dépôt de plis	Prix HT
Maîtrise d'œuvre	12 + 33 anonymes	2H+G Architectes et Eurométrés BTP	28 050,00 €
Contrôle technique	6 + 14 anonymes	APAVE	6 720,00 €
		SOCOTEC	7 700,00 €
		VERITAS	6 050,00 €
		QUALICONSULT	6 920,00 €
Coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé)	8 + 12 anonymes	APAVE	5 582,50 €
		SOCOTEC	3 400,00 €
		VERITAS	4 905,00 €
		QUALICONSULT	3 600,00 €

Maîtrise d'œuvre : Tous les éléments administratifs et techniques ont été fournis et le candidat peut satisfaire aux conditions demandées pour répondre à cette mission. Avec une seule offre, il n'y a pas lieu de faire une notation. Il est décidé de retenir l'offre de *2H+G Architectes et Eurométrés BTP*.

Contrôle technique et coordination SPS : Il est décidé de temporiser pour le choix du prestataire pour ces deux missions et de voir après signature du marché de maîtrise d'œuvre la possibilité de négociation pour ces 2 missions.

8. *Questions et infos diverses :*

- *Calades Bise: reprise chantier 1ere calade par ELIPS :* L'entreprise MBTP ne pouvant intervenir qu'en septembre, la poursuite de la première calade a été confiée à l'association ELIPS qui a trouvé des disponibilités ce printemps. Le chantier a été repris lundi 18 mars. Le coût est moindre (290 € le m2), mais la commune prend en charge les fournitures de pierre, sable, chaux et prête le tracteur pour le transport des gravats et des pierres.
- *Adressage :* Le « Bon A Tirer » a été donné pour la réalisation des panneaux, plaques et numéros.
- *PNR des Monts d'Ardèche : infos suite Comité syndical du 19 mars :* Ce comité syndical était consacré aux comptes 2018 et au budget 2019. Les demandes de Genestelle de coup de pouce calades et signalétique ont été retenues. A signaler la mise en place du site www.destination-parc-monts-ardeche.fr qui fournit plein d'infos sur le tourisme et les loisirs nature sur le territoire du PNR.
- *CCBA info derniers Conseils Communautaires :* Pas mal de réunions là aussi sur les finances, comptes 2018 et budget 2019. La CCBA doit améliorer ses moyens en personnel afin de répondre correctement aux compétences dont elle a la charge. Un certain nombre de compétences comme la petite enfance prises sans répercuter le coût sur les communes via les Attributions de Compensation (AC) laissent peu de marges financières à la CCBA.
